

Vie des Sociétés

Convocations



ELECTRICITE DE STRASBOURG

Société Anonyme au capital de 71 693 860 €
Siège social : 26, boulevard du Président
Wilson 67000 STRASBOURG
558 501 912 RCS STRASBOURG
www.es.fr

Avis de convocation

Les actionnaires sont informés qu'une assemblée générale ordinaire est convoquée le **jeudi 4 juin 2026 à 14h30 au siège social** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour et les projets de résolutions suivants :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'administration sur l'exercice social 2025 et sur les comptes consolidés de l'exercice 2025
- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, du rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés, ainsi que du rapport sur les comptes consolidés
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes chargé de certifier les informations en matière de durabilité
- Lecture du rapport du Comité de mission, incluant l'avis de l'Organisme Tiers Indépendant
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2025
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2025
- Composition du Conseil d'administration
- Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au titre de l'article L. 22-10-9 du code de commerce pour l'exercice 2025
- Approbation des éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Monsieur Marc KUGLER
- Approbation des éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Madame Anne-Véronique FAURE
- Approbation de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2026
- Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2026
- Pouvoirs à donner en vue des publications légales

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de prendre part à l'Assemblée, de voter par correspondance, ou de s'y faire représenter en donnant pouvoir au Président, à un autre actionnaire, membre de cette assemblée, à son conjoint ou au partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ou à toute personne physique ou morale de son choix, en application de l'article L. 22-10-39 du code de commerce. Toutefois, seront seuls admis à y participer, à s'y faire représenter par le Président ou à voter à distance, les actionnaires dont il pourra être justifié au préalable de cette qualité par l'inscription en compte de leurs titres à leur nom au plus tard le cinquième jour ouvré précédant l'Assemblée générale à zéro heure, heure de Paris, **soit le 28 mai 2026 à zéro heure**, soit dans les comptes de titres tenus par la société, soit dans les comptes de titres tenus par l'intermédiaire habilité.

Pour cette Assemblée, il n'est pas prévu de vote par des moyens électroniques de télécommunication ou de visioconférence et, de ce fait, aucun site ne sera aménagé à cette fin.

Les actionnaires peuvent se procurer sur le site Internet de la société <https://groupe.es.fr/investisseurs-et-presse/investisseurs-et-actionnaires> le formulaire unique de vote à distance ou par procuration ou utiliser celui qui sera joint à leur convocation. Ce formulaire devra être renvoyé au siège de la société, à l'adresse postale 26 boulevard du Président Wilson 67932 Strasbourg Cédex 9, ou par voie électronique à l'adresse actionnaires@es.fr. Il est rappelé que les procurations écrites et signées doivent indiquer le nom, prénom et adresse de l'actionnaire ainsi que ceux de son mandataire. La révocation du mandat s'effectue dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa constitution.

En l'absence d'indication de mandataire, le président de l'Assemblée émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions agréés par le Conseil d'Administration et un vote défavorable sur tous les autres projets de résolutions. Les votes à distance ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis parvenus à la société à l'adresse mail ou postale précitée au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée générale, **soit le 1^{er} juin 2026**.

En application des articles L.225-108 et R.225-84 du code de commerce, tout actionnaire peut poser des questions écrites. Celles-ci sont envoyées au siège social par lettre recommandée avec avis de réception adressée au président du Conseil d'Administration ou par voie électronique à l'adresse questions_ag_actionnaires@es.fr au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale, **soit le 29 mai 2026**.

Elles sont accompagnées d'une attestation d'inscription soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L.211-3 du Code monétaire et financier. Le Conseil d'Administration répondra au cours de l'Assemblée générale ou, conformément à l'article L.225-108 du code de commerce, la réponse sera réputée donnée dès lors qu'elle figure sur le site internet de la Société.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, tous les documents prévus aux articles R.22-10-23 et R.225-83 du code de commerce qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale seront disponibles dans les délais légaux sur le site Internet <https://groupe.es.fr/investisseurs-et-presse/investisseurs-et-actionnaires>. Le texte complet des résolutions a été publié dans le BALO du 20 mai 2026.

Pour avis, Le Conseil d'administration

503974300

Liquidations judiciaires

TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Référence : 2026033053
No greffe : P202601435
Jugement du : 27/04/2026

Liquidation judiciaire prononcée au cours de la procédure (req.deb), maintien adm avec poursuite d'activité jusqu'au : 31 mai 2026

Fixe la clôture de la procédure au 27 avril 2028, (Article L.643-9 du Code de Commerce).

A l'égard de : **SAS DIGITAL COLLEGE** 15 rue Montmartre 75001 Paris
Activité : Le conseil, la formation, l'enseignement ou toutes autres prestations intellectuelles en particuliers dans les domaines ayant trait au numérique ; Les activités de formation en alternance pour les jeunes et notamment par apprentissage, dans le respect de la réglementation en vigueur.

N° du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris : 797546660

Etablissement(s) : RCS Lyon - RCS Lille-Métropole - RCS Toulouse

RCS Bordeaux - RCS Nantes - RCS Strasbourg - RCS Montpellier - RCS Grenoble

RCS Nanterre - RCS Marseille - RCS Nice - RCS Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)

Maintient la mission des administrateurs : SELARL BCM en la personne de Me Sandra Beladjine, 9 rue de Grenelle 75007 Paris

SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdereau, 42 rue de Lisbonne 75008 Paris

Nomme les mandataires judiciaires : SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias, 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine

SELARL GUIGON ASSOCIES en la personne de Me Pierre-Adrien Guigon, 9 rue du Mont Thabor 75001 Paris

en qualité de liquidateurs

Maintient commissaire de justice : SELAS BELLIER-FIERFORT en la personne de Me Nicolas Fierfort 7 rue de Budapest 75009 Paris à fin de recèlement.

Le greffier

504244400

67L 29 - V1

Clôture de liquidation

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE

Affaire : La SAS TRANSPORTS NAMYSL
594 500 985 RCS Saint Etienne
Zone Industrielle du Barlot 42000 SAINT-ETIENNE
Date de jugement : 22.04.2026
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

504243900

TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DU HAVRE

Clôture pour insuffisance d'actif prononcé(e) le 10/10/2025 par le Tribunal des Activités Economiques du Havre à l'égard de : la **SAS ALMU RETAIL**
70 quai Frissard Docks Vauban 76600 LE HAVRE, **890 368 186 RCS Le Havre**

504244200

Créances salariales

SARLU BOULANGERIE PATISSERIE BRUNCK

AVIS AUX SALARIES de l'entreprise
SARLU BOULANGERIE PATISSERIE BRUNCK
domiciliée :
4 place de la République
67160 WISSEMBOURG

Le Mandataire Judiciaire de l'entreprise susvisée informe les salariés que l'ensemble des relevés des créances salariales est déposé au greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg.

La présente publicité fait courir au salarié, dont la créance ne figure pas en tout ou en partie sur un relevé, le délai de 2 mois pour saisir le Conseil des Prud'hommes, ceci à peine de forclusion.

MJ AIR, prise en la personne de Maître Jean-Denis MAUHIN
Mandataire Judiciaire

504319900

Marchés publics et privés

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)



ALSACE HABITAT

Avis d'appel à la concurrence

- Pouvoir adjudicataire** : ALSACE HABITAT
4 rue Bartsch - CS 20047 67023 STRASBOURG Cedex
Adresse internet : www.alsacehabitat.fr
- Objet du marché** : 26AH019 - STRASBOURG, NEUHOF - RUE RIEHL - Marché privé de travaux pour la fourniture et pose de cuisines dans 22 logements en VEFA
- Mode de passation** : Procédure adaptée ouverte, soumis au CCP (articles R2123-1-1° et suiv.)
- Modalités d'obtention du dossier** : Le dossier de consultation est disponible sur le site <http://alsacemarchespublics.eu>
- Remise des propositions** : Les propositions seront remises sous référence 26AH019 par voie électronique sur le site <http://alsacemarchespublics.eu>
- Date limite de remise des plis** : 19/06/2026 à 12h00
- Justifications et pièces à produire** : Tous les éléments attendus sont énoncés dans les documents du marché
- Critères de jugement des offres** : Prix 60% / Valeur technique 40%
- Renseignements complémentaires** : Service Achats - Tél : 03 88 65 81 90
- Date d'envoi de l'avis** : 15/05/2026

504224200

Tribunaux

TRIBUNAL DE PROXIMITE DE HAGUENAU

Avis aux fins de publication

Il a été inscrit le 13/05/2026

Au registre des associations du Tribunal de proximité de HAGUENAU

N°AMALIA : A2026HAG000057

L'association : The Gift Event (TGE)

Ayant son siège : 2C, rue du Collège 67170 BRUMATH

Les statuts ont été adoptés le : 27/08/2025

L'association a pour objet : promouvoir la culture Gospel en organisant des événements gospels types : concerts, spectacles, brocantes, brunchs, social, caritatifs et d'autres événements qui touchent le domaine Gospel

La direction se compose de :

Président : M. RAKILO ANGUILE Alfred Kelyyn

Vice-Présidente : Mme RAKILO ANGUILE Bénédicte

Secrétaire : Mme MIGUEL Auriole Isabelle

Trésorière : Mme BINOMBO MAGANGA Steffy Strelita Joella

503555800

TRIBUNAL DE PROXIMITE DE HAGUENAU

Avis aux fins de publication

Il a été inscrit le 13/05/2026

Au registre des associations du Tribunal de proximité de HAGUENAU

N°AMALIA : A2026HAG000058

L'association : AULOVA

Ayant son siège : 10, route de Brumath 67350 MORSCHWILLER

Les statuts ont été adoptés le : 25/04/2026

L'association a pour objet : Organisation et participation au 4L Trophy 2027, raid humanitaire étudiant, ainsi que toute action de soutien humanitaire liée à cet événement, notamment la collecte de fournitures scolaires destinées aux enfants du Maroc.

La direction se compose de :

Président : M. CORNU Aurélien

Trésorière : Mme PATERNOTTE Louise

Secrétaire : Mme MICHAUD Sophie

Membre : M. MICHAUD François

Membre : Mme CORNU Sophie

Membre : M. CORNU François

Membre : M. PATERNOTTE Laurent

503654800

TRIBUNAL DE PROXIMITE DE HAGUENAU

Avis aux fins de publication

Il a été inscrit le 13/05/2026

Au registre des associations du Tribunal de proximité de HAGUENAU

N°AMALIA : A2026HAG000059

L'association : Passerelles solidaires

Ayant son siège : 18, rue du Moulin 67360 MORSBRONN-LES-BAINS

Les statuts ont été adoptés le : 14/04/2026

L'association a pour objet : De permettre à des membres de se rencontrer, d'échanger, de chanter et également de soutenir des projets humanitaires ici et ailleurs

La direction se compose de :

Présidente : Mme BERNARD Jeanne-Marie

Trésorier : M. URBAN Pascal

Communication : M. BERNARD Jean-Pierre

Communication & WEB : Mme BERNARD Gaëlle

Secrétaire : Mme DELESSE Anne

Logistique : Mme BURTSCHER Cathy

Logistique : Mme SORG Marie-Thérèse

Logistique : Mme GUTFREUND Reine

Logistique : M. LAIZAY Ivan

503899900

TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Mention Judiciaire 2026-2581

En date du 25/02/2026

SIREN : 482 065 786

N° de Gestion : 2006B20432

Raison sociale / Dénomination : FAST RETAILING FRANCE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Adresse du siège social : 151 rue Saint-Honoré 75001 Paris

Jugement du Tribunal des Activités Economiques de Paris en date du 25-02-2026, arrêtant le plan de redressement, désigne M. Takeshi Okazaki, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan 1 ans, nommé commissaire à l'exécution du plan

SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Hélène Charpentier, membre de Solve 17 place Beffroy 92200 Neuilly-sur-Seine, met fin à la mission de SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Hélène Charpentier, membre de Solve et la SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Carole Martinez, 22 rue de l'Arcade 75008 Paris, Administrateurs, maintient SELARL ATHENA en la personne de Me Camille Steiner, 16 rue Friant 75014 Paris et la SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 41 rue de l'Echiquier 75010 Paris, Mandataires judiciaires, sous le numéro P202502565

Le soussigné Greffier du tribunal des activités économiques de Paris agissant d'office

504244700



Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

Plus de 20.000 appels d'offres en cours

100% gratuit

Alertes par email

Les Dernières Nouvelles d'Alsace sont officiellement habilitées à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Les DNA restent à votre disposition pour tout conseil et prennent vos commandes :

0 809 100 167 – legalesADN@ebraservices.fr
numéro d'appel non surtaxé

Une rubrique spéciale paraît chaque mardi, mercredi, jeudi et vendredi.